



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt**

Bordeaux, le **14 DEC. 2021**

**Service régional de l'alimentation**

Affaire suivie par :

**Sandra PAILLET**

Gestionnaire technique

Tél. : 05 49 03 11 71

Mél : sandra.paillet@agriculture.gouv.fr

**SAS AGRICOST**

**Madame Bénédicte BOURDET-PEES**

**491 rue Simone Veil**

**33860 VAL DE LIVEPNE**

**Objet :** Agrément pour les activités de mise en vente, vente, application de produits phytopharmaceutiques ou conseils stratégiques et spécifiques à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Réf : 3300046 – DIR-2021-525-D

P.J : agrément définitif

01602

Madame,

Suite à votre demande en date du 29 octobre 2021, je vous prie de trouver ci-joint l'agrément pour la **distribution de produits phytopharmaceutiques** concernant votre établissement.

Je vous rappelle que toute modification, suspension ou retrait de certification, rachat ou cessation d'activité, susceptible de remettre en cause cet agrément doit être notifiée dans un délai maximal de 30 jours à mon service. Ces changements peuvent concerner tout ou partie de vos établissements et/ou tout ou partie des activités couvertes par l'agrément.

Enfin, pour information, votre entreprise est enregistrée dans un fichier informatique auquel vous avez un droit d'accès conformément aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978.

Les informations relatives à votre agrément sont publiées sur le site Internet du ministère chargé de l'agriculture à l'adresse : <http://e-agre.agriculture.gouv.fr>.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Directeur régional de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,

  
**Philippe de GUENIN**

Copie : [bbp@tutiac.com](mailto:bbp@tutiac.com)

**Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine**

Siège : Immeuble le Pastel – 22. rue des Pénitents Blancs – CS 13916

-87039 LIMOGES CEDEX 1 - Tél : 05 56 00 42 00

Site Bordeaux : 51 rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX

Site Poitiers : 15 rue Arthur Ranc - CS 40537 - 86020 POITIERS CEDEX

Site internet : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/> 1/4

Faint, illegible text at the top left of the page.

Faint, illegible text at the top right of the page.

Faint, illegible text in the upper middle section of the page.

Faint, illegible text in the upper right section of the page.

Faint, illegible text in the middle left section of the page.

Faint, illegible text in the middle right section of the page.

Faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.

Faint, illegible text spanning the width of the page in the lower middle section.



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation  
de l'agriculture et de la forêt**

**Service régional de l'alimentation**

Affaire suivie par :

**Sandra PAILLET**

Gestionnaire technique

Tél. : 05 49 03 11 71

Mél : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Bordeaux, le **14 DEC. 2021**

**SAS AGRICOST**

**Madame Bénédicte BOURDET-PEES**

**491 rue Simone Veil**

**33860 VAL DE LIVEENNE**

01601

**Références :**

*Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;*

*Vu le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;*

*Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;*

*Vu l'arrêté préfectoral n° R75-2019-04-15-023 du 15 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Philippe de GUENIN directeur régional de l'agriculture et de la forêt pour la région Nouvelle-Aquitaine ;*

*Vu la décision du 29 avril 2021 portant subdélégation de signature ;*

*Vu la demande d'agrément reçue en date du 22 décembre 2020 ;*

*Vu la certification d'entreprise délivrée par l'organisme certificateur (Certis) en date du 28 octobre 2021.*

**Agrément**

pour la distribution de produits phytopharmaceutiques

**Référence:** n° 3300046

**Délivré à :** SAS AGRICOST – SIRET : 889 556 287 000 13

**domicilié :** 491 rue Simone Veil

**33860 VAL DE LIVEENNE**

**Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine**

Siège : Immeuble le Pastel – 22, rue des Pénitents Blancs – CS 13916

-87039 LIMOGES CEDEX 1 - Tél : 05 56 00 42 00

Site Bordeaux : 51 rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX

Site Poitiers : 15 rue Arthur Ranc - CS 40537 - 86020 POITIERS CEDEX

Site internet : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/> 3/4

pour l'exercice des activités :

- de mise en vente, vente ou distribution à titre gratuit des produits phytopharmaceutiques aux utilisateurs *professionnels* de ces produits ou aux personnes physiques ou morales agissant pour leur compte, y compris les groupements d'achats ;

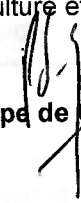
Sont couverts par cet agrément les établissements et sites visés dans le tableau suivant :

<b>SIRET</b>	<b>Libellé de l'établissement</b>	<b>Libellé du périmètre de l'agrément</b>	<b>Commune de l'unité d'activité</b>
88956628700013	SAS AGRICOST	Distribution à des utilisateurs <u>professionnels</u>	33380 - VAL DE LIVEPNE

Cet agrément est valide sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa notification, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Directeur régional de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,

  
Philippe de GUENIN